



Recherche sur la réussite scolaire et éducative : document-synthèse

Préambule. Une conversation nationale s'est récemment engagée à propos de la réussite scolaire et éducative. Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), partie prenante du réseau PÉRISCOPE, soumet le document-synthèse suivant en réponse aux propos du Ministre de l'Éducation qui a exprimé le souhait, en mai 2016, que les acteurs du milieu de l'éducation proposent des solutions concrètes pour améliorer la réussite scolaire et éducative, en réaction à ses propres propositions formulées dans une entrevue accordée à la Presse +. Le présent document-synthèse prend en considération les propositions du Ministre et tient compte également de la résolution-cadre, adoptée par le PLQ lors de son dernier conseil général, intitulée « Une éducation pour toute la vie ».

Le CRIRES, en vertu de sa vocation, est certes favorable à un usage intensif des résultats de recherche en matière de réussite scolaire et éducative, sans toutefois adhérer à la logique centralisatrice et décontextualisée promue dans le cadre du projet d'institut national d'excellence en éducation. Par ailleurs, le CRIRES estime réaliste de contribuer de manière significative à l'amélioration de la réussite scolaire et éducative à court terme et c'est dans cette perspective qu'il soumet les propositions décrites dans ce document. Le CRIRES est aussi confiant que plusieurs de ses partenaires ainsi que ceux affiliés au réseau PÉRISCOPE s'associeront à une piste d'action ou l'autre.

Mise en garde pour la lecture du document. Plusieurs des éléments mentionnés dans les quatre premières des six propositions ci-après interpellent l'ensemble des apprenants, quel que soit leur niveau scolaire. Pour faciliter la lecture du document, nous avons toutefois découpé la scolarité du jeune et les apprentissages qui y sont associés en quatre moments sensibles : le passage des enfants à l'école, le passage de l'apprentissage de la lecture au savoir lire pour apprendre, le passage de l'ordre primaire à l'ordre secondaire et le passage à l'alternance apprendre et travailler.

Les solutions proposées ci-après, présentées sous la forme de considérants, feront l'objet ultérieurement d'un argumentaire plus étayé. Néanmoins, celles-ci constituent des pistes d'action considérées prometteuses qui s'appuient sur un vaste corpus de recherche en éducation ainsi que sur des connaissances pratiques pertinentes. Elles sont soumises dans le but de faire progresser la conversation éducative de l'automne prochain autour de la promotion de la réussite scolaire et éducative au Québec.

Proposition 1 : Passage des enfants à l'école

Considérant l'effet positif maintes fois documenté de la fréquentation d'un CPE sur la réussite éducative présente et ultérieure des enfants¹,

Considérant les besoins de l'enfant de 4 et 5 ans en matière d'apprentissage et de développement,

Considérant l'attrait financier d'un accès universel, accessible et gratuit à un service éducatif de qualité pour les familles des enfants de 4 ans, notamment pour celles issues de milieux défavorisés,

¹ Par exemple, en sixième année du primaire, l'écart dans le rendement scolaire entre les enfants provenant de milieux favorisés et ceux issus de milieux défavorisés disparaît lorsque ces derniers ont fréquenté un CPE.

Considérant les dépenses qui s'imposeront pour poursuivre l'implantation de la maternelle 4 ans,
Considérant les importantes retombées financières à long terme pour le gouvernement de chaque dollar investi dans la petite enfance, d'une part, et les compressions qui persistent, d'autre part,
Considérant la préoccupation du gouvernement au regard du « dépistage précoce » d'une part et, de l'autre, le résultat des études faisant ressortir la grande variabilité interindividuelle dans le développement typique de l'enfant à cet âge,
il est proposé de :

Poursuivre le développement du réseau des CPE compte tenu de leur mission éducative et préventive auprès des jeunes enfants et du fait que leur niveau de qualité éducative est éprouvé.

Si l'intention est de poursuivre l'implantation de classes de maternelle 4 ans en milieu défavorisé, s'inspirer et s'arrimer à ce qui se fait déjà, entre autres, dans les CPE.

Offrir aux différents milieux éducatifs un service de soutien au repérage des forces et des vulnérabilités des jeunes enfants, voire le soutien nécessaire dans les cas qui l'exigent.

Proposition 2: Passage de l'apprentissage de la lecture au savoir lire pour apprendre (1^{er} et 2^e cycles du primaire)

Considérant que la langue écrite est d'abord et avant tout une langue et qu'elle se développe dès lors dans l'interaction, le dialogue et dans le discours,

Considérant que l'apprentissage de la langue écrite repose en grande partie sur plusieurs connaissances développées intuitivement à l'oral lors de la période préscolaire, tout en se prolongeant et en se complexifiant,

Considérant un dense corpus de recherches mettant en relief qu'il faut intervenir très tôt sur le discours et les genres textuels pour la compréhension en lecture et la production cohérente de textes, mais aussi pour l'enseignement du décodage en lecture ou de l'orthographe,

Considérant les difficultés de certains élèves à comprendre un texte, ce qui est un prérequis fondamental à des apprentissages dans diverses matières,

Considérant que la réussite de tous nécessite un enseignement équilibré et varié, notamment pour les élèves plus vulnérables, dans le respect de l'autonomie de l'enseignant-e,

Considérant les études rapportant les effets bénéfiques de l'exploitation de la littérature jeunesse dans l'enseignement de la langue écrite, notamment sur la prise d'envol en lecture, la complexité des inférences à construire, la motivation à lire et à écrire et le développement de plusieurs composantes associées à l'écriture,

Considérant que les recherches sont nombreuses à souligner l'importance que les activités de lecture et d'écriture doivent s'enraciner dans des activités fonctionnelles permettant le partage, la négociation de sens, le débat et la critique pour demeurer attrayantes et motivantes ainsi que pour développer la compétence à lire et à écrire,

Considérant que les élèves de quatrième année du Québec réussissent bien à l'épreuve internationale PIRLS,

Considérant les préoccupations du MELS au regard de programmes de remédiation efficaces et la nécessité de rendre plus attrayantes la lecture et l'écriture,

il est proposé de :

Promouvoir la lecture d'albums jeunesse complexes faite aux enfants par l'adulte.

Promouvoir les programmes de lecture ancrés dans l'exploitation de la littérature jeunesse, permettant aux enfants de discuter et de débattre de leurs interprétations en lecture et de s'inspirer de ces œuvres littéraires afin d'écrire librement des textes sous format papier ou numérique.

Promouvoir la lecture d'œuvres littéraires, à l'école comme à la maison.

Promouvoir la réécriture accompagnée de critiques sur les textes produits par les élèves.

Instaurer les ressources et les mécanismes nécessaires à un dépistage précoce, rapide et systématique ainsi qu'à des interventions propices et soutenues auprès des élèves afin d'éviter tout retard dans les acquisitions scolaires.

Proposition 3 : Passage de l'ordre primaire à l'ordre secondaire : rendre les élèves plus autonomes

Considérant la nécessité de responsabiliser les élèves par rapport à leurs apprentissages,

Considérant les difficultés de transition d'un ordre à l'autre,

Considérant les résultats obtenus dans des systèmes scolaires qui accordent une importance à la métacognition²,

Considérant que l'apprentissage autorégulé fait appel aux capacités métacognitives de l'élève, et qu'il est important de le former à celles-ci de manière explicite,

Considérant la convergence des résultats de recherche qui placent la métacognition et l'apprentissage autorégulé dans le peloton de tête des facteurs observés en situation de classe qui ont de l'effet,

il est proposé de :

Valoriser la responsabilisation des élèves par une programmation d'activités diversifiées.

Fournir au milieu scolaire des outils pour le développement de l'engagement de l'élève dans ses apprentissages (ajustement et contrôle de ses apprentissages).

Instaurer les ressources et les encadrements nécessaires pour proposer aux élèves en retard scolaire à la fin du primaire d'autres alternatives de passage vers le secondaire. Celles-ci devraient d'abord viser un suivi intensif et une réelle mise à niveau dès la 1^{ère} secondaire.

Assurer que la transmission efficace des dossiers, particulièrement pour les élèves HDAA, soit de rigueur partout.

Proposition 4 : Passage à l'alternance : apprendre en travaillant avant et après 18 ans

Considérant la nécessité d'initier les élèves à l'apprentissage tout au long de la vie,

Considérant l'autonomie requise dans les apprentissages au postsecondaire ou dans la vie active,

Considérant la difficulté de rejoindre tous les jeunes qui fréquentent l'école même en diversifiant les parcours (régulier et appliqué) ou les approches pédagogiques qui ont fait leurs preuves en contexte,

² Entendre la connaissance qu'obtient l'élève à contrôler et ajuster ses procédés cognitifs par rapport à l'enseignement (Brown & Palincsar, 1987), et à réfléchir sur comment il apprend (Winne, 2010).

Considérant la faisabilité de mettre en œuvre, en partenariat et dans les conditions appropriées, des projets, programmes, communautés de pratique et réseaux,

Considérant le peu d'expériences de formation dans la communauté ou en milieu de travail pour les jeunes du profil régulier (formation générale),

Considérant que le secteur de la formation professionnelle dispose d'un savoir-faire en matière d'alternance études-travail et que celui du postsecondaire compte des programmes coopératifs,

Indépendamment de l'argumentation en faveur de la formation fondamentale classique,

il est proposé de :

Garantir un tronc commun au 1^{er} cycle du secondaire.

Proposer aux élèves du deuxième cycle, dans leur profil régulier de formation générale, plus de diversité de choix et une plus grande responsabilité dans les choix liés à leurs apprentissages et, dans ce sens, proposer aux élèves intéressés des activités d'exploration professionnelle.

Offrir à plus d'élèves de poursuivre simultanément leur DES et un programme de formation professionnelle.

Valoriser socialement les métiers techniques auxquels conduisent les formations professionnelles et reconnaître le DEP au même titre que le DES.

Tirer profit des expériences des établissements scolaires et postsecondaires afin de renforcer la capacité collective en matière d'alternance et de valoriser l'apprentissage tout au long de la vie.

Proposition 5 : Accent sur l'accompagnement soutenu des élèves en salle de classe

Considérant l'importance d'accompagner tout élève dans ses apprentissages, entre autres, par une variété de manières de faire apprendre,

Considérant le besoin de ressources additionnelles pour un tel accompagnement,

Considérant l'importance de la qualité des interactions humaines en classe et du sentiment d'appartenance pour la réussite,

Considérant l'homogénéité croissante des classes en matière de rendement scolaire et la dégradation des conditions d'apprentissage dans les classes régulières,

Considérant que les travaux de Coe (2013), Hattie (2008) et autres confirment ce qui était connu depuis longtemps, et que la tradition behavioriste en matière de recherche et d'intervention avait mis en évidence, soit que la rétroaction de l'enseignant-e est cruciale pour favoriser l'apprentissage de l'élève,

Considérant la difficulté de pratiquer la rétroaction de manière suffisante en classe régulière, notamment l'absence de conditions favorables (ex. : composition de la classe, proportion des élèves en difficulté, etc.),

Considérant le manque d'outils évaluatifs pour souscrire pleinement aux orientations du PFÉQ et à la complexité de l'évaluation des apprentissages prévus,

Considérant l'importance du tutorat par les pairs et de l'apprentissage collaboratif,

Considérant l'insertion dans le test PISA d'un volet résolution de problèmes en collaboration,

Considérant la disponibilité de personnel enseignant qualifié,

il est proposé de :

Prendre les moyens nécessaires pour assurer une plus grande diversité dans la performance académique des élèves qui font partie d'une classe et une plus grande mixité sociale dans l'école.

Financer le développement d'outils pouvant soutenir l'évaluation formative et le tutorat par les pairs, deux manières de faire qui augmenteront le taux de rétroaction à l'élève en apprentissage.

Mettre sur pied des ressources pour l'accompagnement des élèves en salle de classe selon des choix effectués localement.

Proposition 6 : Accent sur la collaboration

Considérant ce qui est connu en matière d'innovation dans les organisations,

Considérant les nouvelles formes d'exercice de leadership pédagogique qui ont émergé depuis une vingtaine d'années,

Considérant le déploiement de différentes formules de collaboration au sein des écoles,

Considérant que l'analyse réflexive, réalisée en groupe et informée par des données, s'avère une forme avancée et viable de formation continue et de développement professionnel (par ex., le suivi CLASS),

Considérant que les recherches codéveloppées avec le milieu scolaire sont un levier pour l'innovation pédagogique et que la recherche collaborative, menée conjointement par des universitaires et des praticien-ne-s en milieu scolaire, se veut la forme la plus avancée de formation continue (fonctionnement en communauté de pratique),

Considérant que le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) s'inspire de recherches déjà effectuées pour réaliser du transfert étendu en permettant à des milieux de vivre des projets d'expérimentation ou de développement (par ex., le projet RéuCIR),

Indépendamment du défi que représente une distribution équitable des ressources,

Indépendamment du défi que représente une collaboration satisfaisante et productive,

il est proposé de :

Donner aux écoles des conditions et ressources favorisant la collaboration et un processus cyclique ou continu de réflexion professionnelle dans le respect de l'autonomie des enseignant-e-s.

En terminant, nous rappelons l'existence du réseau PÉRISCOPE (Plateforme d'Échange Recherche Intervention sur la SColarité: Persévérance et Réussite), composé de plus de 70 chercheur-e-s et de plus de 25 partenaires de l'éducation au Québec, financé pour cinq ans par la Fondation Antoine-Turmel ainsi que par le MEES depuis août 2015 suite à un appel de propositions coordonné par le FRQSC et évaluées par les pairs. Le CRIRES, le CTREQ et ICI-PRS, soit l'infrastructure d'information, de concertation et de collaboration du réseau PÉRISCOPE, y jouent des rôles clés. Nous tiendrons au début de l'automne des journées où les chercheur-e-s du réseau PÉRISCOPE seront à l'écoute des acteurs de terrain afin d'entendre leurs préoccupations, leurs intentions et leurs besoins en regard de celles-ci. Des projets de recherche collaborative en émergeront au bénéfice de la prise de décision informée en matière d'innovation en éducation. Nous souhaitons vivement un arrimage avec la vaste consultation que veut tenir le Ministre concernant la réussite éducative.

